

Aux institutions de recherche

Lausanne, le 30 octobre 2020

Recherche et COVID-19 : 2ème vague

Madame, Monsieur,

Avant tout, je tiens au nom de la CER-VD à exprimer notre solidarité pour les moments difficiles auxquels vous faites face aujourd'hui. Les hospitalisations sont en forte hausse et la pression sur l'ensemble du personnel est exceptionnelle. Plus que jamais, vous méritez tout notre soutien.

Lors de la première vague de la pandémie, la CER-VD a connu un pic de demandes. Entre avril et juin, l'augmentation a été de plus de 50% par mois. Depuis le début de l'année, sans compter les recherches multicentriques dont la coordination est assurée par une autre CER, la CER-VD a enregistré 472 dossiers, dont 80 projets liés au COVID. Cela représente 117 projets supplémentaires par rapport au 29 octobre 2019 (355). En comparaison, il y a eu 460 demandes sur toute l'année en 2019 et 431 en 2018. La multiplication des projets non-COVID n'était pas anticipée, mais on peut imaginer qu'elle est liée au ralentissement des activités cliniques non-urgentes en dehors de la filière COVID. Avec l'arrivée de la 2^{ème} vague, la CER-VD s'apprête à vivre une situation analogue. De fait, nous constatons déjà une recrudescence de projets.

Comme le 23 mars, la CER-VD vous invite à vous organiser de manière à garantir la faisabilité des projets prioritaires. Les structures mises en place ce printemps ont clairement fait leurs preuves en permettant de diminuer de 15 à 20% le nombre de projets soumis. Il serait ainsi utile de réactiver ces structures et d'en informer vos chercheur.e.s. Il s'agit d'une part de s'assurer que la protection des participant.e.s est garantie et d'autre part que les recherches puissent continuer sans perte de qualité. Concernant les patient.e.s COVID, il est aussi important d'éviter qu'ils ne fassent pas l'objet de compétition entre chercheur.e.s au détriment de leur sécurité, de leur bien-être et de la qualité de la recherche.

Il serait aussi important d'éviter la suspension de projets de recherche en raison de la pandémie. Depuis ce printemps, de nouvelles approches pour garder le contact avec les participant.e.s ont été développées. Nous vous remercions ainsi d'encourager les chercheur.e.s à privilégier, dans la mesure du possible, toutes solutions limitant à l'essentiel les contacts physiques. Dans tous les cas, si les aménagements nécessaires devaient entraîner une suspension ou un amendement du projet, les chercheur.e.s doivent en informer la CER-VD selon les directives applicables pour les différents types de projets.

La CER-VD vous serait ainsi reconnaissante de bien vouloir l'informer des structures et des procédures existantes afin d'assurer un bon déroulement des projets malgré la pandémie. Cela nous permettra de mieux répondre aux questions des chercheur.e.s mais aussi de concentrer nos ressources sur l'évaluation des projets les plus propres à être réalisés dans vos institutions.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Prof. Dominique Sprumont
Président